



PROFIL DE POSTE – Psychologue Consultations Gynéco-Obstétriques

Libellé de la fiche métier de rattachement :
(www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)
Code métier: Psychologue

DIRECTION/SITE : CHU ESTAING

SERVICE/POLE :

- Pôle Femme Et Enfant
- Service : Consultations Gynécologie-Obstétrique et centre de Planification

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : Psychologue

Quotité de travail : 50%

Horaires et jours travaillés :

- Horaires : Forfait jour
- Repos fixes : Week end
- Mobilité dans le pôle FEE, en cas de besoin.

Responsable(s) hiérarchique(s) :

- Responsables médicaux :
 - ✓ Praticien responsable de pôle : Pr. E.MERLIN
 - ✓ Praticien chef de service : Dr KAEMMERLEN AG

Liaisons fonctionnelles :

- Sage-femme Coordonnateur en Maïeutique : Mme MONIER Nathalie
- Sage-femme Coordinatrice de consultations gyneco-obstétriques : Mme DESMARTIN Chloé

PRESENTATION DE L'UNITE

La maternité du CHU Estaing est une maternité de type 3, qui accueille des patientes du Puy-de-Dôme mais aussi de toute l'ex-région Auvergne. Elle prend en charge les grossesses et accouchements dès 24SA grâce au service de réanimation néonatale jouxtant le service de maternité. 3687 naissances ont eu lieu à la maternité en 2023.

- Les services d'hospitalisation en maternité comprennent le service des grossesses pathologiques (16lits) et des suites de couches (56 lits).
- Le service de consultations gynécologie obstétrique du Pôle FEE se trouve au RDC du CHU Estaing. Il assure une activité obstétricale, gynécologique et de reproduction humaine. Il remplit trois missions hospitalières de proximité, de recours et référence inter-régionale, ainsi que de recherche et de formation. Le pôle prend en charge les patientes tout au long de leur vie. Le service de consultations comporte plusieurs secteurs :

- Le secteur de consultations de gynécologie et de Consultations Obstétricales

- Le secteur exploration urodynamique, centre de planification et d'orthogénie et unité de victimologie
- Le service des urgences gynécologiques

DEFINITION DU POSTE

Le temps de travail à 80% est réparti comme suit :

- 10% en consultation d'orthogénie
- 70% en gynécologie et obstétrique

En consultation d'orthogénie, le psychologue reçoit en entretien psychologique les femmes en demande de consultation pré ou post-I.V.G., ainsi que les mineures pour qui la consultation est obligatoire, en faisant le lien avec le majeur accompagnant.

Il évalue avec et pour la patiente, le retentissement psychologique de la grossesse, de l'I.V.G. et des éventuelles violences. Il propose lorsque cela est nécessaire, un entretien de soutien ou une prise en charge psychothérapeutique en fonction de la demande et des besoins.

Il est en mesure de rédiger des signalements judiciaires ou des Informations Préoccupantes.

En obstétrique, le psychologue assure des consultations de première intention et de suivi sur demande des patientes et/ou des professionnels dans les services de grossesses pathologiques et de suites de couches. Il travaille en collaboration étroite avec ses collègues de l'USPP, Unité de soins psychiques en Psycho-périnatalité, avec ses collègues du pôle, avec les différents professionnels des services de soins (Suites de couches, grossesses pathologiques). Il participe aux différents staffs et réunions multidisciplinaires. Il a une mission de recherche et d'enseignement.

Le psychologue du service d'obstétrique accompagne les futures et nouvelles mamans dans leur parentalité, dépiste et prend en charge les troubles psychiques.

En gynécologie, le psychologue intervient en consultations pré ou post opératoire ou directement au lit des patientes en service d'hospitalisation.

ACTIVITES PRINCIPALES

En centre d'orthogénie, la psychologue intervient lors des entretiens pré et post IVG

En obstétrique, la psychologue intervient dans des moments de vie décisifs : naissance, deuil, interventions obstétricales qui sont autant de facteurs de vulnérabilité.

La psychologue prend en charge les patientes en consultation et en service d'hospitalisation (hospitalisation grossesse, suites de naissances et hospitalisation mère – enfant). En hospitalisation, il réalise des consultations individuelles (une à plusieurs pendant le séjour) et peut éventuellement laisser ses coordonnées et/ou organiser un suivi si nécessaire.

Les fonctions, conformes aux textes régissant la profession, sont exercées en collaboration directe avec les équipes médicale et soignante, du pôle, en lien avec les psychiatres.

En consultation de gynécologie, le psychologue intervient au près de patientes qui lui sont adressées par les consultants et/ou par le service de gynécologie. Ces patientes doivent subir une intervention chirurgicale telle une ligature tubaire, une hystérectomie, ou bien encore une chirurgie d'endométriose (etc...) qui peuvent affecter la féminité des patientes ou l'estime de soi.

Psychologie clinique

- Le psychologue intervient auprès des patientes et /ou de leur conjoint en assurant des entretiens pendant la grossesse, en consultations ou hospitalisation ou dans le service de suites de couches auprès des nouvelles accouchées. Le psychologue travaille en collaboration avec l'équipe de l'USPP (Unité de soins psychiques en périnatalité) et les sages-femmes et obstétriciens. Il participe mensuellement au staff de parentalité avec les professionnel-les de la Protection Maternelle et infantile et peut être amené à participer à certaines synthèses.
- Le psychologue dépiste, repère et prend en charge ou oriente les situations de fragilités induites par la grossesse et/ou l'accouchement. Il s'intéresse notamment aux interactions précoces mères-bébé et à leurs éventuels dysfonctionnements.
- Le psychologue doit pouvoir repérer et aider à la prise en charge des situations de violence, en lien avec l'unité de victimologie. Il doit être en mesure de signaler ces situations aux autorités compétentes (signalement judiciaire ou informations préoccupantes à la CRIP)
- En service d'hospitalisation de maternité, le psychologue animera avec la sage-femme des groupes

de paroles pour les patientes hospitalisées pendant la grossesse. Il pourra également animer conjointement avec une sage femme des ateliers de parentalité.

Recherche

- La psychologue s'implique dans des activités en lien avec les recherches développées dans le Pôle et peut mener des recherches dans son champ de compétence.

Enseignement et formation

- Participer aux différents temps de formation à l'égard des autres professions de santé : formations internes des collègues du C.H.U., Ecoles de formation, Hôpitaux périphériques, Colloques...
- Prendre en charge et accompagner des stagiaires psychologues et participer à la formation des étudiants en général (internes, élèves sages-femmes, I.D.E. ...etc.).
- Participer aux activités de recherche le cas échéant.
- Participer aux différentes réunions et temps institutionnels en lien avec la pratique du psychologue en orthogénie et en gynécologie-obstétrique.

COMPETENCES REQUISES

- Bonne connaissances en psychopathologie
- Bonnes connaissances en gynécologie-obstétrique, connaître et intégrer dans sa pratique le cadre légal des problématiques spécifiques de la gynécologie-obstétrique : accouchement au secret, IVG, prise en charge de mineure, signalement, IMG
- Capacité à travailler en équipe en interne, et en réseau hors hôpital, transmettre à l'équipe de soins les éléments utiles ou nécessaires à la prise en charge des patientes, dans le respect de la confidentialité.
- Organisation, esprit d'initiative, rigueur, intégrité.
- Faire preuve de curiosité pour acquérir des notions en gynécologie au sens large, en particulier contraception, modalités d'interventions, conseils post opératoire,
- Connaître les procédures de protection des personnes vulnérables (Signalement et Information préoccupante)
- Maîtrise de soi, gestion des émotions, tolérance.
- S'adapter à une population souvent précaire, non francophone...etc.
- Savoir travailler dans l'urgence et être réactif.
- Avoir un espace de reprise des situations cliniques (A.P.P., Contrôle, Intervention ...)
- Savoir utiliser l'outil informatique.

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Etre titulaire d'un Master II de psychologie clinique.
- Adapter son organisation en fonction des nécessités de service et ses congés en coordination avec ses collègues psychologues.

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Ses collègues psychologues du service et de l'hôpital
- Ses collègues de l'USPP
- Les professionnels des autres services du Pôle FEE-Hospitalisation grossesse, salle de naissance, consultations.
- Professionnels extra hospitaliers : PMI, ASE, Sages-femmes, médecins généralistes, spécialistes de ville, des hôpitaux publics et privés.
- Psychiatres hospitaliers ou extra hospitaliers.